

## SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°218

### **Le Coin des Épargnants**

- Le tableau économique et financier
- Vérité d'un côté de l'Atlantique, erreur au-delà

### **C'est déjà hier**

- L'emploi sauvé par le tertiaire et l'intérim
- La France toujours fâchée avec son commerce extérieur
- L'Allemagne fait la course en tête
- Quand la Cour des Comptes doute et rappelle à l'ordre

### **Le Coin de la Conjoncture**

- Pour en finir avec l'Europe bouc-émissaire
- Stop ou encore, à vous de jouer

### **Le Coin des Tendances**

- France, je t'aime moi non plus
- Quand les achats en ligne sont d'une confondante banalité

### **Le Coin du Graphique**

- La France, championne incontestée de la production nucléaire

### **Le Coin de l'agenda économique et financier**

### **Le Coin des statistiques**

**LE COIN DES ÉPARGNANTS**
**Le tableau économique et financier**

	<b>Résultats 10 février 2017</b>	<b>Évolution sur 5 jours</b>	<b>Résultats 31 décembre 2016</b>
<b>CAC 40</b>	4 828,32	+0,06 %	4 862,31
<b>Dow Jones</b>	20 269,37	+0,99 %	19 762,60
<b>Nasdaq</b>	5 734,13	+1,19 %	5 383,12
<b>Dax Allemand</b>	11 666,97	+0,13 %	11 481,06
<b>Footsie</b>	11 666,97	+0,98%	7 142,83
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 270,83	-0,07 %	3 290,52
<b>Nikkei 225</b>	19 378,93	+2,44 %	19 114,37
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)</b>	1,032 %	-0,075 pt	0,687 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)</b>	0,320 %	-0,049 pt	0,208 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)</b>	2,411 %	-0,093 pt	2,454 %
<b>Cours de l'euro / dollars (18 heures)</b>	1,0627	-1,47 %	1,0540
<b>Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)</b>	1 231,090	+0,91%	1 154,570
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)</b>	56,760	-0,05 %	56,620

**Vérité d'un côté de l'Atlantique, erreur au-delà**

Malgré les très bons résultats de Renault, la bourse de Paris ne profite pas de l'effet Trump et de ses annonces sur les baisses d'impôt. Les incertitudes sur les élections du mois de mai et de juin prochains pèsent sur les cours. Les investisseurs étrangers

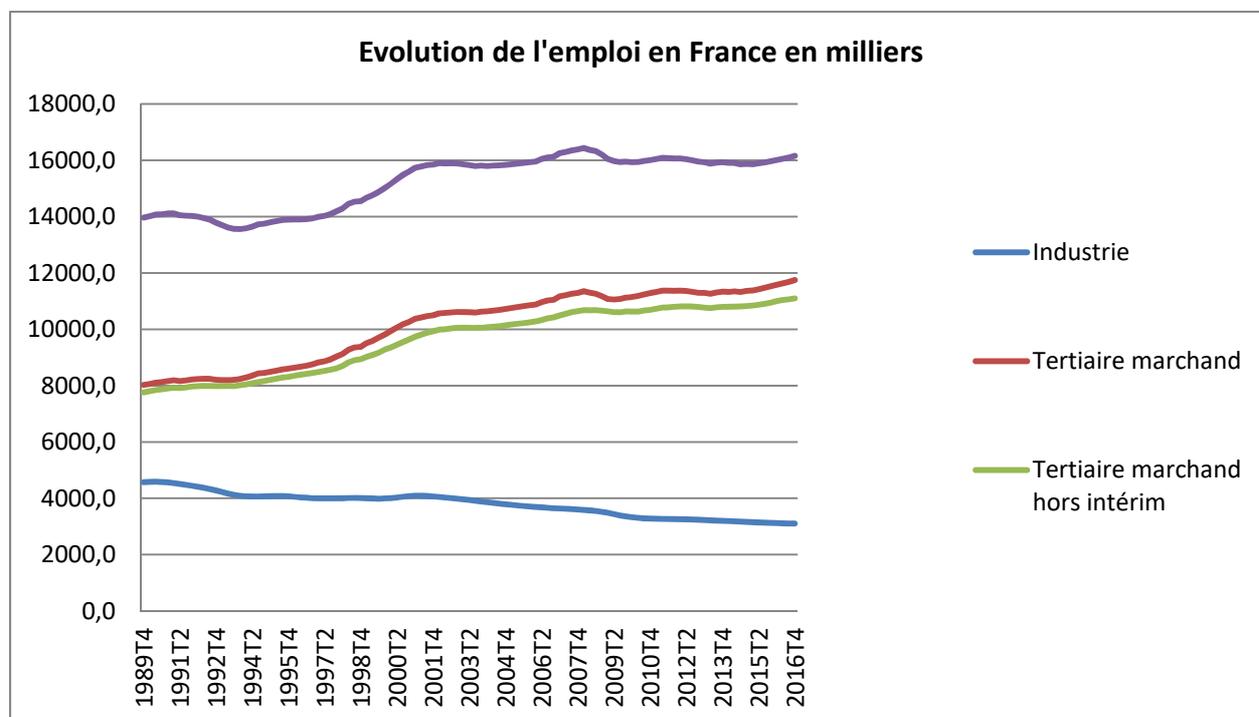
qui représentent entre 40 à 50 % de la capitalisation du CAC 40 réduisent leur exposition. A défaut, l'attentisme est de rigueur. Il concerne l'ensemble des places européennes qui font du surplace. De leur côté, les indices américains battent record sur record. Les investisseurs à New York succombent au mode de communication peu orthodoxe du nouveau Président. Ces démêlés judiciaires au sujet de son décret interdisant l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants de sept pays à majorité musulmane n'ont pas eu d'incidences sur les cours.

## C'EST DÉJÀ HIER

### L'emploi français sauvé par le tertiaire et l'intérim

En 2016, 191 700 emplois ont été créés dans le secteur marchand (hors agriculture), ce qui constitue la meilleure performance enregistrée par la France depuis 2007. L'emploi a ainsi augmenté de 1,2 % en un an. Au dernier trimestre, les créations nettes d'emploi ont atteint 62 200, après +52 400 au cours du trimestre précédent. L'année dernière, l'industrie a perdu 23 000 emplois quand la construction de son côté connaissait également une réduction du nombre de ses emplois de 5 700. Sur un an, l'emploi tertiaire hors intérim augmente de 1,4 %, soit +151 300. L'emploi intérimaire continue d'augmenter fortement (+6,0 %, soit +37 200, après +5,3 %). Sur un an, il est en très nette hausse (+11,8 %, soit + 69 300).

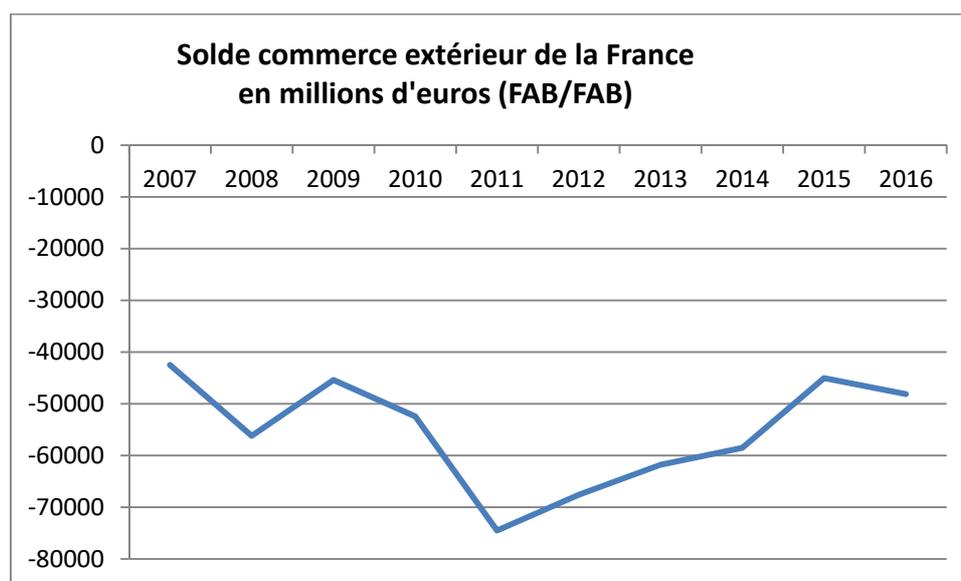
Avec une croissance faible, 1,1 %, la France a ainsi réussi à créer près de 200 000 emplois. Certes, ces nouveaux emplois sont, en partie, précaires, les emplois en CDD et en intérim ayant fortement augmenté. Néanmoins, ce bon résultat devrait conforter la baisse du taux de chômage qui sur l'année a reculé de 0,5 point.



## La France toujours fâchée avec son commerce extérieur

En 2016, le solde commercial s'est à nouveau dégradé après trois années d'amélioration. Les faibles cours du pétrole n'ont pas compensé une dégradation de notre solde industriel. La balance commerciale de la France a été déficitaire, en 2016, de 48,1 milliards d'euros (FAB/FAB) contre - 45,0 milliards en 2015. Si la facture énergétique s'est améliorée de 8,3 milliards d'euros, le déficit manufacturier s'est accru de 9,3 milliards d'euros. Il a atteint 43,7 milliards d'euros contre 36,9 milliards d'euros en 2015. Il s'agit du plus mauvais résultat depuis 2011.

L'augmentation du déficit manufacturier s'explique principalement par la réduction de 3,7 milliards de l'excédent aéronautique, passant de 22,3 milliards à 18,6 milliards. Malgré la progression des exportations, le déficit automobile (véhicules et équipements automobiles) augmente de 3,3 milliards d'euros en raison de la hausse des importations. La balance commerciale est également dégradée par la diminution de l'excédent agricole de 2,4 milliards d'euros du fait des mauvaises récoltes céréalières.



Source : INSEE

Dans leur ensemble, en 2016, les exportations françaises ont diminué de 0,6 % après avoir enregistré une hausse de 4,4 % en 2015. Les ventes à l'étranger des produits métallurgiques et chimiques ont fortement reculé. En revanche, les ventes de véhicules automobiles sont en hausse pour la troisième année consécutive. Les exportations de bateaux, d'équipements automobiles et de produits de luxe continuent aussi à progresser quand les livraisons aéronautiques restent stables à un haut niveau.

Les importations ont très légèrement augmenté de 0,1 % (contre +1,1 % en 2015). Si les achats de produits énergétiques ont baissé en valeur du fait de la chute des cours,

ceux de produits manufacturés ont progressé de +2,4 % (après +5,7 % en 2015). Les importations aéronautiques, automobiles et de machines industrielles augmentent fortement. Les achats de produits agricoles et agroalimentaires sont également en hausse.

**Solde commercial par secteur d'activité (CAF-FAB)  
en milliards d'euros**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Balance Commerciale</b>	-45,03	-48,11
<b>Solde industriel</b>	-36,90	-43,69
<b>Solde produits agricoles</b>	+2,617	+0,252
<b>Solde des industries agro-alimentaires</b>	+6,54	+5,69
<b>Solde équipements mécaniques, matériel électronique et informatique</b>	-22,45	-24,55
<b>Solde matériels de transports</b>	<b>+15,18</b>	<b>+9,18</b>
<b>Solde textile</b>	-13,84	-13,39
<b>Solde produits pharmaceutique</b>	+3,24	+3,87
<b>Solde produits chimique</b>	+11,05	+10,84
<b>Solde produits métallurgique</b>	-6,26	-6,49
<b>Hydrocarbures, énergie, industries extractives</b>	-28,74	-22,88
<b>Produits pétroliers raffinés et coke</b>	-11,04	-8,57

*Source Direction des Douanes*

Les échanges extérieurs avec les pays membres de l'Union européenne restent fortement déficitaires, soit près de 30 milliards d'euros en 2016. La balance commerciale avec les États membres de la zone euro accuse un déficit de plus de 36 milliards d'euros.

Après deux années de croissance, les ventes à l'Union européenne marquent le pas (+0,3 %, après +2,3 %). La croissance des exportations au sein de l'Union européenne est centrée sur les nouveaux États membres et l'Espagne. La reprise de la construction automobile en France contribue à soutenir les exportations vers les pays européens. Malheureusement, la baisse des exportations de produits chimiques et métallurgiques à destination de l'Allemagne ne permet pas une amélioration substantielle de notre solde commercial avec ce pays. Les exportations se replient nettement avec les Pays-Bas, du fait de la baisse des ventes de pétrole raffiné, de produits chimiques et de céréales. Avec la Belgique, la reprise des exportations automobiles ne compense pas la baisse des ventes de produits pharmaceutiques. Les ventes au Royaume-Uni s'effritent, notamment celles de véhicules, mettant fin à l'accroissement continu de l'excédent bilatéral franco-britannique observé depuis 2011. La dépréciation de la livre sterling après le référendum du 23 juin 2016 explique cette évolution. Néanmoins, le solde commercial avec ce pays reste très positif, plus de 11 milliards d'euros.

En 2016, les exportations vers les pays tiers (hors UE) se contractent avec l'ensemble des zones (-2,1 %, après +7,3). Elles se replient nettement vers l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient, notamment en raison d'une diminution des livraisons aéronautiques et du recul des ventes de céréales. Ces pays qui ont été durement touchés par la baisse des prix de l'énergie et des matières premières ont réduit leurs importations. La dégradation avec l'Asie et l'Amérique est plus modérée quand les ventes à l'Europe hors UE se redressent.

Les importations depuis l'Asie s'accroissent légèrement (+1,1 %, après +9,7 %). Si les achats à la Chine s'inscrivent en baisse, notamment ceux de produits informatiques et d'articles d'habillement, ils sont compensés par le dynamisme des importations depuis le Japon, en particulier celles d'automobiles et de machines. Plus généralement, les importations progressent depuis la plupart des autres pays asiatiques à l'exception de l'Inde. Les importations depuis l'Amérique (+1,7 %, après +9,5 %), progressent du fait de l'achat d'avions gros porteurs aux États-Unis (commandes d'Air France).

### Solde commercial par pays (CAF-FAB) en milliards d'euros

	2015	2016
<b>Balance Commerciale</b>	-45,03	-48,11
<b>Zone euro</b>	-37,116	-36,653
<b>Union européenne</b>	-29,153	-29,813
<b>Allemagne</b>	15,483	-14,397
<b>Italie</b>	-5,830	-5,899
<b>Pays-Bas</b>	<b>-4,139</b>	<b>-7,137</b>
<b>Suisse</b>	-0,378	+1,277
<b>Espagne</b>	+1,011	+0,777
<b>Belgique</b>	-8,492	-4,378
<b>Royaume-Uni</b>	+12,022	+11,602
<b>États-Unis</b>	-2,351	-3,294
<b>Chine et Hong-Kong</b>	-25,385	-25,774

### Les services ne parviennent plus à compenser le déficit commercial

En première estimation sur l'année 2016, le solde des biens et services est déficitaire de 27 milliards d'euros. Il se dégrade de près de 12 milliards par rapport à 2015. Le déficit courant s'élevait, l'année dernière, à 1,1 % du PIB contre 0,2 % du PIB en 2015, il atteint 1,1 % de la richesse nationale produite en 2016. Ce résultat décevant est lié à la quasi-disparition de l'excédent de la balance des services qui étaient le point fort de l'économie française. Le secteur n'a dégagé qu'une solde commercial de +400 millions d'euros contre +25 milliards d'euros en 2012. Cette chute s'explique par la diminution du nombre de touristes étrangers après les attentats qui ont frappé la France. L'an dernier, l'hôtellerie française a enregistré 4 millions de nuitées d'étrangers en moins qu'en 2015. Quant aux résidences et villages de vacances, la chute représente 2 millions de nuitées selon l'INSEE. La part des exportations françaises de services dans le total de la zone euro est à son plus bas niveau depuis 2000.

Les exportations françaises sont très sensibles aux variations de prix. Ces dernières années, du fait de la réduction de leur taux de marge, les entreprises avaient dû accroître leurs tarifs ce qui avait nuit à leur compétitivité. La politique de réduction des coûts mise en œuvre par les pouvoirs publics ne peut pas avoir des effets immédiats et modifier le comportement des acheteurs étrangers. Par ailleurs, la France souffre toujours d'un positionnement trop axé sur la gamme moyenne qui est soumise à la forte concurrence des pays émergents et des pays comme l'Espagne ou ceux de l'Europe de l'Est.

Au vu des résultats de la fin d'année 2016, le solde touristique devrait s'améliorer dans les prochains mois. En effet, après la forte chute de la fréquentation touristique du fait des attentats au cours des 3 premiers trimestres 2016, une remontée a été enregistrée en fin d'année. En effet, selon l'INSEE, au quatrième trimestre en France métropolitaine, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, a augmenté de 3,9 % par rapport à la même période de 2015, après deux trimestres consécutifs de baisse. Ce fort rebond compense le repli enregistré un an plus tôt (-1,8 %), lié à l'impact des attentats. Le nombre de nuitées dépasse ainsi celui du quatrième trimestre 2014. Le rebond, particulièrement net pour la clientèle française (+4,3 %) mais les étrangers sont également de retour avec un gain en nuitées de 2,9 %.

### **L'Allemagne fait toujours la course en tête**

Avec un excédent de sa balance des comptes courants de 297 milliards de dollars, l'Allemagne dépasse la Chine dont le solde est de 245 milliards de dollars, à la faveur d'excellentes exportations de marchandises et de services. Le Japon se classe sur la troisième marche des excédents courants quand les États-Unis accusent le déficit le plus important, -478 milliards de dollars. En 2015, l'excédent de la balance des paiements courants de la Chine s'élevait à 293 milliards de dollars tandis que l'Allemagne affichait 257 milliards de dollars.

La balance des paiements courants est composée pour l'essentiel du solde commercial mais on y ajoute les échanges de service et certains revenus du travail et du capital. Elle ne prend pas en compte les transferts de capitaux. Ces transferts sont fortement négatifs pour la Chine plus 700 milliards de dollars en 2016.

L'important excédent allemand s'il témoigne d'une compétitivité à toute épreuve risque de provoquer de nouvelles réactions de la part de la nouvelle administration américaine.

Par ailleurs, pour la Commission européenne, un excédent courant dépassant 6 % du PIB annuel est considéré comme excessif car menaçant la stabilité économique de la zone euro. Celui de l'Allemagne dépassant 8 %, les partenaires économiques de Berlin, en premier lieu la France, invitent le pays à rééquilibrer son économie. Ils

demandent une relance de la demande intérieure avec, en particulier, une politique d'investissement plus dynamique.

Le Gouvernement d'Angela Merkel entend maintenir le cap en répétant que la compétitivité allemande est un atout pour l'Europe. Il souligne que la consommation intérieure a été dopée par l'augmentation des dépenses publiques provoquée par l'arrivée des réfugiés en 2015 et 2016. Le débat risque de se poursuivre durant l'année 2017 avec au mois de septembre les élections au Bundestag. Donné pour la première fois devant la Chancelière dans les sondages, le candidat du SPD à la Chancellerie, Martin Schultz, s'est engagé à infléchir la politique économique allemande. Il pourrait créer la surprise en plaçant le SPD en tête et en imposant une grande coalition inversée.

### **Quand la Cour des Comptes doute et rappelle à l'ordre**

La Cour des Comptes est, par tradition, avare en compliments vis-à-vis de la gestion des finances publiques. Elle n'a pas dérogé à cette règle avec son rapport annuel 2017. Les auteurs se sont montrés très critiques et doutent de la capacité des pouvoirs publics à respecter la feuille de route de réduction des déficits. Selon les dernières prévisions du Gouvernement, la réduction du déficit public entamée en 2010 s'est poursuivie en 2016, mais le repli serait modeste. Le déficit aurait été ramené à 3,3 % du PIB (en amélioration de 0,2 point par rapport à 2015). Le déficit structurel, qui neutralise l'impact de la conjoncture, serait de 1,5 point de PIB (en amélioration de 0,3 point). Cette diminution du déficit public correspond à l'objectif que s'est fixé le Gouvernement dans la loi de programmation de décembre 2014 et dans le programme de stabilité d'avril 2016. Pour 2017, le Gouvernement prévoit une amélioration plus nette du déficit en 2017 avec une contraction de 0,6 point de PIB, qui le ramènerait à 2,7 points de PIB, en dessous du fameux seuil de 3 points de PIB ce qui constituerait une première depuis 2007. Cette prévision suppose une accélération de la croissance avec une progression assez vive des prélèvements obligatoires (élargissement de l'assiette grâce à la croissance et à l'inflation revenue). Par ailleurs, le Gouvernement a parié sur un ralentissement des dépenses de couverture du chômage et des retraites permettant de compenser en partie l'accélération des dépenses des collectivités locales, de santé et, surtout, de l'État.

La Cour des Comptes doute de la capacité des pouvoirs publics à atteindre les objectifs fixés. Elle juge les hypothèses de croissance, 1,5 %, un peu optimistes et surtout elle considère que les recettes ont été surestimées et que les dépenses ont été de leur côté sous-estimées. La Cour des Comptes souligne que la réduction du déficit a été obtenue grâce à la baisse des taux qui a réduit le service de la dette. Leur remontée aura évidemment l'effet inverse ce qui rend difficile la diminution du déficit. Pour 2017, la Cour rappelle que la marche à franchir est haute. Sans le mentionner, elle alerte les candidats à l'élection présidentielle sur l'absence de marges de manœuvre budgétaires.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### Pour en finir avec l'Europe bouc émissaire

Durant cette année électorale, l'Europe sert de bouc émissaire que ce soit aux Pays-Bas, en France ou en Allemagne. Elle est accusée de tous les maux, du chômage, de l'arrivée des migrants, de la mondialisation, etc.

L'Europe est accusée de vouloir tout réglementer, d'imposer un modèle soit ultra-libéral ou ultra-social-démocrate. Il est fréquemment répété que les Européens iraient mieux sans Bruxelles. Pour autant, au regard du pouvoir qui leur est accordé, les institutions européennes pourraient recevoir la palme de l'efficacité. Le budget de l'Europe, c'est 155 milliards d'euros pour une population de 510 millions d'habitants. C'est 1 % du PIB européen. À titre de comparaison, le budget de l'État en France s'élève à 381,7 milliards d'euros (sans prendre en compte la protection sociale) et cela pour une population de 66,9 millions d'habitants.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 32 966 personnes travaillaient pour les services de l'Union européenne à comparer aux 2 millions de fonctionnaires de l'État en France (plus de 5,6 millions en y intégrant les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière).

L'Europe est tout à la fois dénigrée pour sa soi-disant faiblesse et pour son omniprésence. Le jugement est sans appel, elle s'occupe de ce qui ne faudrait pas et n'est pas au rendez-vous quand il le faudrait.

L'Europe souffre non pas d'un trop plein mais d'une insuffisance d'Europe. Celle-ci s'est unie en mettant en avant la paix et la prospérité. La guerre ayant été oubliée par un grand nombre d'Européens, en revanche, ces derniers considèrent que l'Union européenne ne rime plus avec croissance.

L'érosion des gains de productivité en est la cause. Elle a été plus forte en Europe qu'aux États-Unis et qu'au Japon. Certains pays européens comme l'Italie ou la France ont connu, ces dernières années, une baisse prononcée de leurs gains de productivité. Les populations européennes sont très sensibles face à la montée des inégalités. Le ressenti l'emporte sur la réalité des chiffres qui démontrent pourtant que l'Europe est la zone économique où les écarts de revenus après redistribution et impôts sont les plus faibles.

Le ralentissement de la croissance réduit la capacité des gouvernements à maintenir les niveaux existants de protection sociale, avec à la clé, une augmentation des inégalités et des injustices perçues, à la fois entre et au sein des États membres. Les institutions européennes ne sont pas en charge des politiques économiques des États membres. Elles ne sont pas directement responsables des baisses des gains de productivité. La limitation des déficits et de la dette publique s'impose à tout acteur économique. Avant la monnaie unique, la France comme d'autres pays ont dû prendre

des mesures drastiques pour rétablir leur équilibre commercial et pour éviter une dérive budgétaire. Pour régler ses factures à l'international, la France a, dans les années 80, fait appel à l'Arabie Saoudite. Le Royaume-Uni, dans les années 70, a dû recourir au FMI. L'indépendance monétaire prônée par certains n'est dans les faits qu'une illusion. Les contraintes économiques supportées par les Etats qui s'extirperaient de la monnaie unique seraient bien plus importantes que celles qui ont cours au sein de l'espace de la zone euro. Ce qui pose problème avec l'euro, c'est le respect des règles communes par les Etats membres. En contrepartie d'une certaine solidarité que certains à juste titre peuvent juger insuffisante, la monnaie commune impose un minimum de responsabilité. Nul ne peut par un comportement déviant (laxisme budgétaire) mettre en danger la communauté.

Une union constituée de 28 États (27 quand le Royaume-Uni sera parti) repose sur un processus complexe d'arbitrage, de concessions. À 28, l'Europe ne peut pas être que française ou qu'allemande. Les normes au niveau des échanges sont le produit de marchandages, de négociations et de lobbying. Le marché unique qui repose sur la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ne peut être effectif que si les mêmes normes s'appliquent au sein des États qui en font parties. La mise en place d'une réglementation identique pour le transport des animaux répond à deux objectifs : respecter la vie animale et éviter les distorsions de concurrence entre États membres. À ce titre, il est assez surprenant de constater que les normes soient tout autant contestées que leur absence. Ainsi, le travail détaché qui reste dans les faits marginal est condamné mais jugé indispensable pour faire face aux pénuries d'emploi. Accusé de peser sur les salaires, il est considéré comme une solution par de nombreuses entreprises pour rester concurrentielles.

Comme l'a souligné le Conseil d'Analyse Economique (CAE) dans sa note « tirer le meilleur profit du marché unique » du mois de février 2017, le marché unique reste trop imparfait avec le maintien de nombreuses barrières non tarifaires aux échanges. Les normes nationales restent importantes. Il n'est donc pas surprenant que les échanges soient quatre fois plus faibles entre deux États européens qu'entre deux États américains. Si l'Europe ne compte pas de géants des nouvelles technologies, c'est en raison de l'absence d'un véritable marché intérieur (commercial et financier). En outre, les entreprises européennes doivent surmonter la barrière de la langue.

Les obstacles à la libre circulation sont nombreux dans les secteurs des services. Ils sont difficiles à supprimer car ils concernent des domaines très sensibles comme la santé, les professions juridiques, la culture. Les transports et la distribution de l'énergie sont également deux secteurs qui devraient être harmonisés à l'échelle européenne. Les marchés des télécommunications, de l'assurance, des services bancaires et professionnels restent fragmentés. Même si, sur ces secteurs, des grandes entreprises de taille européenne existent, elles interviennent sur une série de marchés nationaux distincts.

Pour créer un véritable marché unique, l'Union européenne devrait adopter une réglementation unique avec la création de régulateur unique ou l'instauration d'un réseau de régulateurs nationaux.

La création d'un grand marché unique du numérique est jugée indispensable pour éviter un décrochage vis-à-vis des Américains d'autant plus que ce secteur rebat les cartes dans de nombreux secteurs comme l'automobile et les services. L'initiative à venir de la Commission européenne sur la libre circulation des données pourrait apporter des progrès dans ce domaine. Dans le même esprit, l'Union européenne pourrait promouvoir des identifiants numériques à l'échelle européenne pour les connexions aux plates-formes numériques privées qui respectent la vie privée des consommateurs et qui offrent une alternative aux outils commerciaux de connexion sécurisée tels que Facebook Connect.

Les entreprises européennes éprouvent des difficultés à accroître leurs parts de marchés en-dehors de leur État d'origine du fait des lourdeurs administratives. La lourdeur administrative peut être considérée comme un coût fixe qui pèse davantage sur les PME et favorise les opérateurs historiques, au détriment des nouvelles entreprises innovantes, particulièrement les entreprises étrangères. L'Allemagne n'est pas la dernière à protéger de manière réglementaire son marché intérieur. Il faut 218 heures par an aux sociétés pour payer leurs impôts en Allemagne contre 137 heures en France. Les procédures transfrontières sont particulièrement lourdes, par exemple en matière de poursuite judiciaire, ce qui constitue un obstacle majeur à l'achèvement du marché unique.

L'Europe souffre d'un manque cruel d'investissement tout en ne manquant pas d'épargne qui s'investit de plus en plus en-dehors des frontières européennes. La création d'une taxe européenne sur le carbone qui alimenterait un fonds destiné au financement des investissements découlant de l'Accord de Paris (estimés à 38 milliards d'euros par an, soit environ 0,36 % du PIB de la zone euro sur la période 2011-2030), pourrait être une idée.

L'Union européenne se caractérise non seulement par la prééminence de l'intermédiation bancaire mais aussi par une faible intégration transfrontalière sur certains segments du marché des capitaux. La réalisation de l'Union des marchés des capitaux bute sur des contraintes comptables et fiscales ainsi que sur les doutes liées à la solidarité des membres de la zone euro. Du fait de cette incapacité à créer un véritable espace financier européen, le capital-risque y est beaucoup moins développé qu'aux États-Unis ou même qu'en Chine.

### **La solidarité entre États membres reste faible**

Un marché et une monnaie uniques imposent des obligations réciproques entre États membres. Producteurs et consommateurs sont liés par des intérêts communs. Face à des problèmes d'ordre systémique, l'Union européenne est assez désarmée. Certes, il a été décidé d'instituer pour lutter contre les effets du chômage des jeunes d'instituer

la « garantie jeunes » en 2013. L'unanimité est exigée en matière d'intervention sociale.

### **Un changement de priorités**

Certains considèrent que la politique agricole devrait être renationalisée afin de permettre à l'Europe de se concentrer sur des missions plus stratégiques. Aujourd'hui, la France et l'Allemagne contribuent au budget européen pour en récupérer une partie sous forme de subventions agricoles. Ils sont les principaux contributeurs et bénéficiaires. Il en est de même avec les fonds alloués au développement régional qui aboutit à un important saupoudrage. Ne serait-il pas plus utile de promouvoir une véritable reconnaissance des compétences au niveau européen, à l'aide par exemple d'un système de prêts étudiants et/ou de subventions ? La construction européenne, dans les années 50, s'est élaborée à partir des secteurs d'activité clef qu'étaient le charbon, la sidérurgie, l'agriculture. 60 ans plus tard, il ne serait pas absurde de réorienter les politiques de l'Union vers les secteurs porteurs de demain.

### **La difficile question de la coordination fiscale et sociale**

Le souhait d'une harmonisation est souvent avancé. Mais, il soulève toute une série d'interrogations. Quel serait le niveau idéal de taxation et quels sont les États prêts à consentir des concessions sur le sujet ? Il est peu probable que l'Union européenne s'aligne sur le plus disant. La mise en place d'un socle de base ou d'un régime social européen auquel se rattacheraient les travailleurs détachés n'est plus d'actualité. Ces dernières années, les progrès ont porté sur les échanges d'information pour lutter contre la fraude (initiatives G 20, UE, OCDE). A défaut de pouvoir lutter contre les pratiques anti-coopératives de certains États en matière de taux d'impôt sur les sociétés, les services fiscaux des États de l'Union européenne essaient de limiter les abus de droit et les montages illégaux. Contrairement à certaines idées reçues, la problématique des travailleurs détachés et celle du tourisme social (choisir un État en fonction du niveau des prestations sociales) serait surestimée (rapport commandé par la Commission européenne en 2013). Plus de 60 % des migrants intra-Union européenne travaillent et la tendance est à l'augmentation ces dernières années. Cette proportion est proche du taux global d'emploi au sein de l'Union qui, en 2015, était de 70 % pour la population âgée de 20 à 64 ans. 79 % des immigrés sans emploi vivent dans des ménages économiquement actifs et 64 % ont déjà travaillé dans le pays d'accueil. Les immigrés intra-Union européenne reçoivent en moyenne moins de prestations d'invalidité et chômage que les travailleurs nationaux.

Par ailleurs, il faut souligner qu'il n'y a pas en Europe de droit inconditionnel de séjour dans un pays d'accueil pour les citoyens de l'Union européenne avant cinq années consécutives de résidence légale. Durant cette période, un pays peut demander à une personne de quitter le territoire si elle ne dispose d'aucun moyen de subvenir à ses besoins ou si ses perspectives d'emploi sont faibles.

## La question de l'incarnation de l'Europe

L'Europe souffre donc d'un manque d'Europe et cela commence par un manque d'identification ou d'incarnation. Face à des ensembles constitués comme les Etats-Unis, la Chine ou le Japon, l'Europe est une puissance économique mais à faible rayonnement politique. Le rejet du référendum de 2005 par la France et les Pays-Bas a ralenti la marche vers une personnalisation du pouvoir européen. L'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis et le Brexit imposent un renforcement de l'Europe continentale afin d'éviter au mieux une lente déliquescence et au pire une dislocation.

### Stop ou encore, à vous de jouer

Certains investisseurs et certains économistes pensent que nous sommes aujourd'hui au début d'une période d'accélération cyclique dans les pays de l'OCDE. En effet, plusieurs pays sont en situation de plein emploi : les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou le Japon. Les salaires devraient poursuivre leur hausse favorisant la consommation et donc la croissance. Le retour de l'inflation a pour conséquence de diminuer le poids relatif des dettes. La progression du prix du pétrole et des matières premières devrait permettre aux pays d'Afrique et d'Amérique latine de renouer avec la croissance. Or, ces pays sont devenus d'importantes sources de consommation avec la montée en puissance de leur classe moyenne. De plus, le Brésil et la Russie sortent de récession. En Europe, après des années de stagnation, une reprise de l'investissement est attendue d'autant plus qu'il y a un retard à combler au niveau des nouvelles technologies numériques (2 à 3 % du PIB selon les États). La diffusion des innovations issues du digital, des biotechnologies et de la génétique devrait commencer à se traduire en terme de croissance. Les indicateurs de confiance au sein de nombreux pays sont bien orientés.

Certes d'autres facteurs jouent comme la croissance. Si les gains de productivité ne se redressent pas, compte tenu de la hausse des taux d'intérêt couplée avec celle de l'inflation, la demande intérieure pourrait être freinée. Les pays avancés devront acquitter une facture énergétique plus élevée. Or c'est sa baisse qui a permis à l'Europe de sortir de la récession. La montée du protectionnisme et la mise en place de politiques non coopératives au niveau mondial pourraient peser sur la croissance. La faible croissance démographique en Europe ainsi qu'au Japon et en Chine est également handicapante pour l'accélération de la croissance.

Après plus années de disettes en matière de croissance et face à l'accumulation d'incertitudes sur le plan politique, les experts sont plus pessimistes que les indicateurs des instituts de prévision.

## LE COIN DES TENDANCES

### France, je t'aime moi non plus

Les Français ont toujours et un rapport complexe vis-à-vis de leur pays, partagés entre un chauvinisme exacerbé et un autodénigrement maladif. Nous avons, en règle générale, une plus mauvaise opinion de nous-même que les étrangers n'en ont de nous. Une récente étude menée par la Kantar-Sofres confirme le pessimisme des Français qui estiment à plus de 57 % que le rôle de leur pays sur la scène mondiale est aujourd'hui qu'il y a une vingtaine d'années. En revanche, ce sentiment de déclin n'est pas unanimement partagé à l'extérieur. La perception d'un renforcement du rôle de la France reste largement majoritaire dans la plupart des autres pays (77 % au Maroc, 59 % en Inde, 55 % au Brésil et en Espagne). Si 65% des Français s'accordent néanmoins à dire que ce rôle reste important, en ligne avec le constat majoritaire établi par les autres pays (95 % des Marocains, 88 % des Polonais, 87 % des Indiens etc.), 32 % pensent le contraire, soit davantage que dans l'ensemble des autres pays testés.

Les Français regardent leur pays comme une puissance intermédiaire : 45 % la classent entre le 6<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> rang des puissances mondiales, contre 29 % qui la voient dans les 5 premières et 18 % qui la voient au 10<sup>e</sup> rang ou au-delà. Dans les faits, elle se situe au 5<sup>e</sup> rang des puissances économiques (grâce à la dépréciation de la livre sterling qui a entraîné le recul du Royaume-Uni).

La population de nos partenaires classe la France, en moyenne, entre le 6<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> rang mondial (51 % des Polonais, 47 % des Japonais, 45 % des Brésiliens, etc.). Seuls les Maliens estiment que la France figure parmi les 5 premières puissances mondiales (65 %).

La France n'est pas perçue comme une puissance industrielle. Les étrangers considèrent que la puissance de la France repose sur la mode et la gastronomie. Peu mettent en avant notre savoir-faire dans le nucléaire, l'aérospatial ou la recherche médicale. Ainsi, 82 % des Japonais estiment que la France est leader dans le domaine de la cuisine et du vin, et 81 % dans celui de la mode, mais seulement 6 % considèrent que nous sommes présents dans l'aérospatial et 4 % dans les télécommunications.

Notre « cote d'amour » est nettement plus forte au Brésil (où 82 % disent aimer la France), en Pologne (82 %), en Inde (81 %) et au Maroc (77 %), tandis que près d'un tiers des Britanniques (36 %), des Maliens (32 %) et des Espagnols (28 %) déclarent ne pas aimer la France. 48 % des Allemands déclarent qu'ils auraient aimé vivre en France, et 47% des Espagnols, et 35% des Britanniques !

Les Français assez chauvins n'aiment guère aimer les autres pays. Ainsi, seuls 18 % déclarent aimer le Mali, 25 % l'Égypte, 30 % la Pologne, 36 % le Maroc et 39 % l'Inde. Passent la barre des 50 % l'Espagne (72 % de cote d'amour), l'Allemagne (63 %) et les États-Unis (62 %).

## Quand les achats en ligne sont d'une confondante banalité

84 % des Européens âgés de 16 à 74 ans utilisaient Internet en 2016 et les deux tiers (66 %) achetaient ou commandaient des biens ou des services en ligne contre 50 % en 2007. Les consommateurs apprécient la commodité de pouvoir acheter n'importe quand et n'importe où, d'avoir accès à une gamme plus large de produits, de comparer les prix et de partager leur opinion sur les produits avec d'autres consommateurs.

Au Royaume-Uni 87 % des utilisateurs d'Internet achètent ou commandent sur Internet. Ce taux est de 82 % en Allemagne. En revanche, moins de 40% achètent en ligne en Chypre (38 %), Bulgarie (27 %) et Roumanie (18 %). La France se situe au 7<sup>e</sup> rang pour les achats sur Internet. Notre pays se situe derrière le Royaume-Uni, les pays d'Europe du Nord, le Luxembourg et l'Allemagne.

Les biens et services les plus populaires achetés en ligne au sein de l'Union étaient les vêtements et les articles de sport (61 % des acheteurs), suivis des voyages et des vacances (52 %), des articles ménagers (44 %), et de la presse (33 %).

Le commerce électronique s'est accéléré sur la période 2007-2016 parmi tous les groupes d'âge, les personnes âgées de 16 à 24 ans affichant la plus forte augmentation. Les personnes âgées de 25 à 54 ans avaient la plus forte proportion de consommateurs en ligne parmi les internautes en 2007-2016. En 2015, le groupe d'âge le plus jeune (16-24 ans) a dépassé le niveau moyen de l'Union pour atteindre presque le niveau des 25-54 ans.

Plus de huit utilisateurs d'Internet sur dix au Royaume-Uni (87 %), au Danemark (84 %) et en Allemagne (82 %) avaient acheté ou commandé des biens ou des services sur Internet au cours des 12 mois précédents. En revanche, moins de 40 % ont acheté en ligne à Chypre (38 %), en Bulgarie (27 %) et en Roumanie (18 %). Les plus fortes hausses (de plus de 10 points de pourcentage) entre 2012 et 2016 ont été enregistrées en Lituanie, en République tchèque, en Irlande, en Hongrie, en Espagne, en Italie et en Slovaquie.

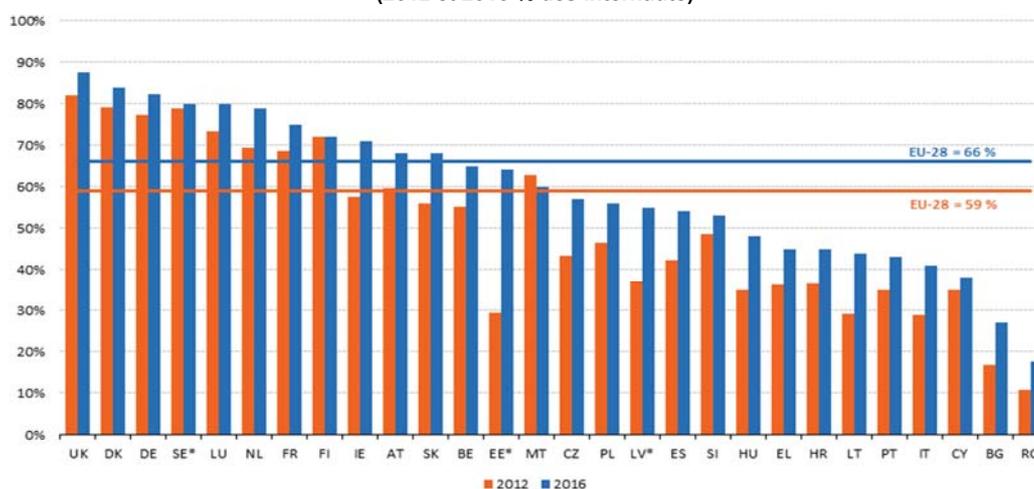
Les personnes âgées de 25 à 54 ans font des achats plus fréquents: 17 % des acheteurs en ligne de ce groupe d'âge ont acheté en ligne 6 à 10 fois au cours des trois mois précédant l'enquête et 16 % l'ont fait encore plus souvent. La proportion la plus importante de personnes achetant en ligne une fois ou deux fois par an se retrouve chez les personnes âgées de 16 à 24 ans (42 % des consommateurs en ligne), suivies des personnes de 55 à 74 ans (40 %).

Près de sept « e-acheteurs » sur dix ont déclaré n'avoir rencontré aucun problème lors de l'achat ou de la commande de biens ou de services au cours des 12 mois précédents. Les problèmes rencontrés le plus souvent par les acheteurs en ligne de l'UE étaient liés à une livraison plus lente que celle qui avait été indiquée au moment de l'achat (17 %). Environ 13 % ont eu des problèmes sous forme de défaillance technique d'un site Web lors de la commande ou du paiement, 9% avaient reçu des

biens ou des services incorrects ou endommagés, 5 % avaient des difficultés à trouver des informations sur les garanties et autres droits légaux

Une grande majorité des acheteurs en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête ont effectué des achats en ligne auprès de vendeurs dans leur propre pays : 89 %, soit une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à 2012. Une tendance à la hausse est observée pour les achats auprès de vendeurs dans d'autres États membres (de 25 % en 2012 à 32 % en 2016) et de vendeurs hors Union européenne (de 13 % en 2012 à 20 % en 2016).

### Utilisateurs d'Internet qui ont acheté ou commandé des biens ou des services pour un usage privé sur Internet au cours des 12 derniers mois (2012 et 2016 % des internautes)



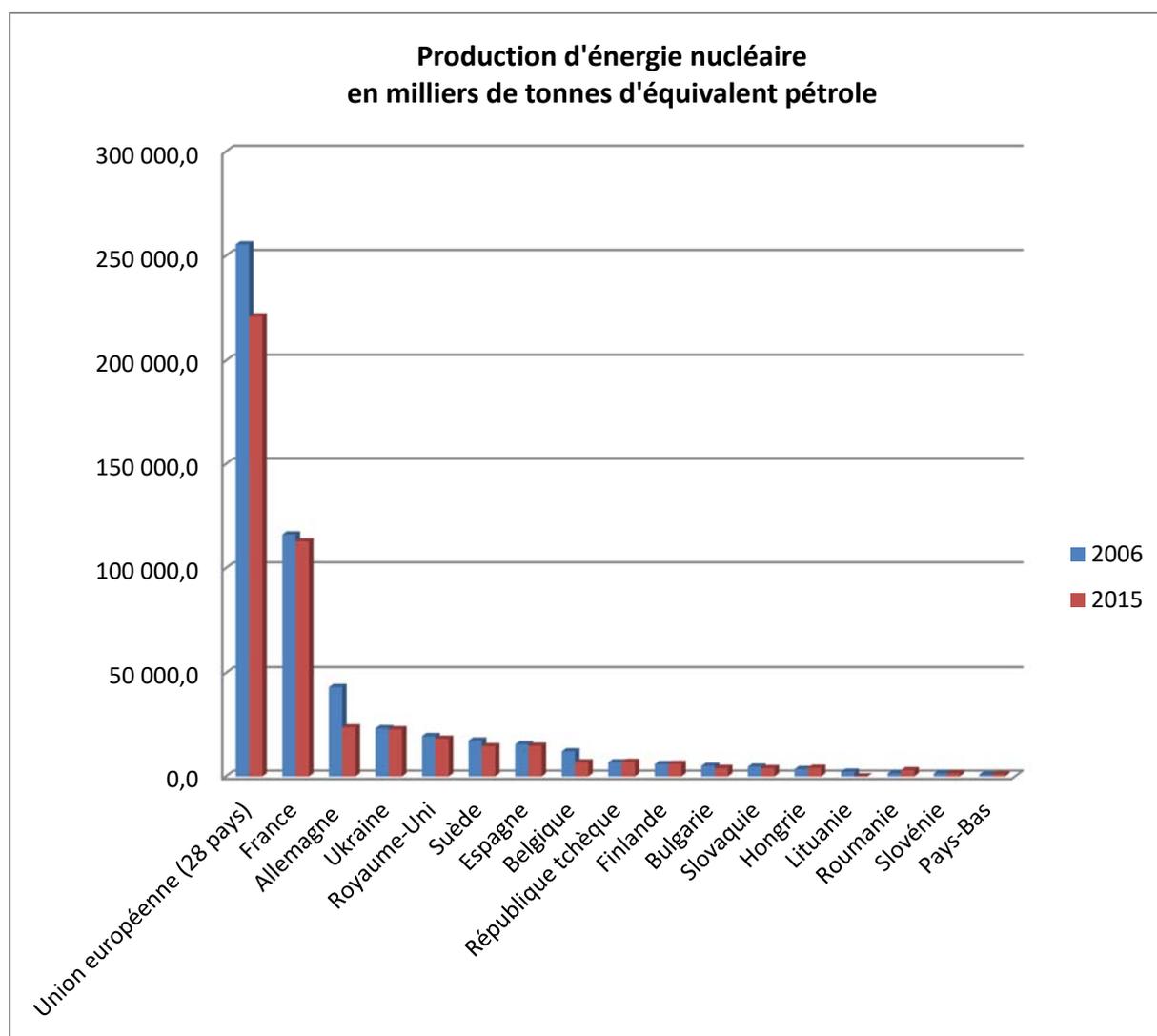
(\*): EE, LV and SE data for 2012 is not comparable to 2016 due to a change in the survey methodology.

## LE COIN DES GRAPHIQUES

### La France, championne incontestée du nucléaire

En 2015, l'Union européenne comptait 14 États qui disposaient de réacteurs nucléaires. A ces pays, il faut ajouter l'Ukraine et la Russie.

26 % de l'électricité produite est, au sein de l'Union européenne, d'origine nucléaire. La France est de loin le producteur (11 %), le Royaume-Uni (8 %), l'Espagne et la Suède (7 % chacun). Ces cinq États assurent 83 % du total de la production nucléaire de l'Union européenne. Si la part de la production nucléaire a fortement augmenté de 1990 à 2004, elle diminue depuis. La production nucléaire européenne a décliné de 15 % en dix ans du fait de son recul en Allemagne et en Belgique (64,5 % chacun) et cela malgré son augmentation en Roumanie (+110 %) et en Hongrie (+33 %). Il est à noter que la Lituanie ne produit plus d'énergie nucléaire depuis 2009.



## LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 12 février

Au **Japon**, il faudra suivre **la publication du taux de croissance du PIB** pour le 4<sup>ème</sup> trimestre.

### Lundi 13 février

En **Italie**, sera rendu public **le résultat de la balance commerciale** de décembre

En **Allemagne**, sera rendu public **le rapport mensuel de la Bundesbank**.

### Mardi 14 février

En **Chine**, il faudra regarder **l'indice des prix** du mois de janvier.

Au **Japon**, seront connus **la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** du mois de décembre.

En **Allemagne**, seront connus **l'indice des prix** du mois de janvier et des **résultats affinés du taux de croissance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016**.

En **France**, sera publié **le taux d'inflation** du mois de janvier.

En **Italie**, sera communiqué **le taux de croissance du PIB** pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.

Au **Royaume-Uni**, sera publié **le taux d'inflation** du mois de janvier.

Pour **la zone euro et l'Union européenne**, il faudra suivre **les résultats de la croissance de 2016 et du dernier trimestre**. Sera également publiée **la production industrielle** du mois de décembre.

En **Allemagne**, seront communiquées **les enquêtes ZEW sur le sentiment économique et sur la situation courante**.

Pour **la zone euro et l'Union européenne**, sera également rendue publique **l'enquête ZEW sur le sentiment économique**.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **l'indice de l'optimisme des affaires** de janvier, **l'indice Redbook** et **l'indice NAHB du marché immobilier** de février. Sera communiqué **l'indice des prix à la production** de janvier.

### **Mercredi 15 février**

La **BCE** se réunit mais **la politique monétaire** n'est pas à l'ordre du jour.

En **Espagne**, sera communiqué **le taux d'inflation** du mois de janvier.

Au **Royaume-Uni**, seront attendus **les résultats de l'emploi** pour le dernier trimestre. Seront communiqués **le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail, et l'évolution des salaires**. Seront également publiés **le taux de chômage** de janvier.

Pour **la zone euro et l'Union européenne**, il faudra regarder **les résultats de la balance commerciale** de janvier.

Aux **États-Unis**, seront communiqués **l'indice manufacturier de la FED de New York, les ventes de détail et le taux d'inflation** de janvier. Seront également connus **le taux d'utilisation des capacités de production et la production industrielle** de janvier. **L'Agence Internationale de l'Énergie** publiera **les variations de stocks de pétrole brut**.

Au **Royaume-Uni**, sera rendu public **l'indice des indicateurs avancés**.

### **Jeudi 16 février**

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les mises en chantier et les permis de construire de janvier**. La **Fed de Philadelphie** communiquera **son enquête sur le secteur manufacturier** du mois de février. **L'Agence Internationale de l'Énergie** rendra public **les stocks de gaz naturel**.

### **Sommet de l'Union européenne**

### **Vendredi 17 février**

Pour **l'Union européenne**, seront publiés **les résultats du compte courant** de décembre.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les ventes de détail** de janvier.

Aux **États-Unis**, sera communiqué **le décompte des forages pétroliers US Baker-Hughes**.

**LE COIN DES STATISTIQUES**

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
<b>PIB</b> <i>Mds d'euros 2015</i>	2 226	3 139	1 670	1 118	10 740	2 317
<b>Croissance du PIB 2016</b> <i>Derniers chiffres connus en %</i>	1,1	1,9	1,0	3,2	1,8	2,0
<b>Inflation</b> <i>en % - dec 2016</i>	0,8	1,7	0,5	1,4	1,1	1,6
<b>Taux de chômage</b> <i>en % - dec. 2016</i>	9,6	3,9	12,0	18,4	9,8	4,8
<b>Solde public</b> <i>en % du PIB 2016</i>	-3,3	+0,8	-2,4	-4,6	-1,8	-3,5
<b>Dette publique</b> <i>en % du PIB 2016</i>	96,4	68,1	133,0	99,5	91,6	89,2
<b>Balance des paiements courants</b> <i>en % du PIB Nov. 2016</i>	-1,2	8,6	2,8	2,0	3,3	-5,1

Sources : Eurostat – Insee

**La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata**

**Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson**

**Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.**

**Sites Internet : [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)**

#### **Pour tout contact et correspondance**

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

#### **Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr)**

**Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre**

**Un lecteur : 1000 euros TTC**

**De 2 à 10 lecteurs : 1 500 euros TTC**

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

#### **Adresse de facturation**

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

-----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

#### **Mode de paiement**

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA**

**Virement bancaire**

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC